

Discrimination à l'embauche : deux poids deux mesures, par Philippe Le Breton

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 21 juin 2013



A propos du chômage et de Pôle Emploi. Je ne peux m'empêcher de rapprocher ces 2 cas d'annonces d'offres d'emploi.

D'une part, offre du 16 juin 2013 de la Société « La Quercinoise Foie Gras » dans le Lot qui recherche un sacrificateur où il est précisé dans la description de l'offre:

» Vous ferez de l'habattage halal, vous êtes de religion musulmane »

<http://www.nationspresse.info/islamisation-pole-emploi-recrute-sur-critere-religieux-inch-halal/>

Et d'autre part cette condamnation pour discrimination à l'embauche:

« Un patron juif qui avait publié une annonce à Pôle Emploi en précisant refuser l'embauche de Maghrébins par «précaution», «afin d'éviter les tensions» a été condamné jeudi à 5.000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Bobigny...

M. Benady, barbe et kippa, avait lors de l'audience totalement assumé avoir enfreint la loi, qui interdit de trier les candidats en fonction de l'origine ou de la religion, expliquant qu'il s'agissait d'une «mesure de précaution».

Pour lui, tout Maghrébin représente «un risque», car il peut avoir «un père, un frère» qui «n'aime pas» les juifs. Dans ces conditions, hors de question de confier à un Maghrébin les clés de son entreprise pour y faire le ménage tous les soirs, avait-il expliqué au tribunal... »

<http://www.20minutes.fr/societe/1177335-20130620-discrimination-a-emploi-patron-juif-condamne-a-5000-euros-amende>

Pôle emploi est un service public, que je sache, donc il devrait refuser la première offre où la religion du postulant est précisée. Que la Quercinoise passe par la mosquée pour son recrutement comme je suppose que le diocèse passe par des voies spécifiques pour le recrutement d'un curé.

Ce 2 poids 2 mesures me mets hors de moi!

Philippe le Breton